

**Zeitschrift:** Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =  
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =  
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

**Herausgeber:** geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und  
Landmanagement

**Band:** 102 (2004)

**Heft:** 6

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Lehrmittel Geodaten

«Geodaten – warum und wie die Menschen die Erde vermessen» richtet sich an Schülerinnen und Schüler der Sekundarstufe I (13- bis 16-jährige) und will das Thema Vermessung näher bringen. Wer weiss schon, wofür die Abkürzung GPS steht? Was macht ein Geometer? Wie wurde früher vermessen? Wozu dient die Vermessung? Was sind Geoinformationssysteme? Auf solche und ähnliche Fragen gibt das Lehrmittel einfach und klar verständlich Antworten. Es entstand in Zusammenarbeit mit der IGS ([www.igs-ch.ch](http://www.igs-ch.ch)).

Bezug: [www.klett.ch](http://www.klett.ch)

## Outil pédagogique Géodonnées

La brochure «Géodonnées – comment et pourquoi les hommes mesurent la Terre» s'adresse aux élèves de niveau secondaire I (13 à 16 ans) et a pour objectif de les familiariser avec le thème de la mensuration. Qui sait ce que signifie l'abréviation GPS? Que fait un géomètre? Quelles étaient les anciennes techniques de mensuration? A quoi sert la mensuration? Quel est le but des systèmes d'information géographique? C'est à ces questions et à bien d'autres que répond clairement et en toute simplicité le présent outil pédagogique. Il a vu le jour grâce à la collaboration avec l'IGS ([www.igs-ch.ch](http://www.igs-ch.ch)).

[www.klett.ch](http://www.klett.ch)

## GeomatikShop Shop Géomatique

Jetzt bestellen!  
Commandez maintenant!

Broschüren,  
T-Shirt, CD-ROM ...



[www.geomatik.ch](http://www.geomatik.ch)

## La nouvelle organisation de la mensuration officielle à Genève

Le Canton de Genève a restructuré son organisation de la mensuration officielle. Le service du cadastre a été remplacé par la Direction Cantonale de la Mensuration officielle (DCMO). Cette nouvelle structure permettra d'assurer le maintien du niveau de qualité de l'œuvre cadastrale, de répondre aux besoins des usagers et de prendre en compte les nouvelles technologies de l'information. Un plan directeur donne les orientations des activités du domaine de la mensuration dans les années à venir.

### Une étape importante à Genève: la création de la DCMO

Le 17 octobre 2002, la nouvelle dénomination «Direction Cantonale de la Mensuration Officielle», en abrégé DCMO, est entrée en vigueur pour désigner la nouvelle organisation qui succède au service du cadastre.

Héritier d'une longue tradition, puisque institué à l'époque Napoléonienne, réorganisé par le Général Dufour en 1844, le Service du cadastre a constamment été adapté à l'évolution des techniques. La qualité, la précision et la fiabilité du travail des géomètres ont permis qu'au-delà de leur destination originelle liée à la description de la propriété foncière, les données cadastrales puissent servir de bases de références aux systèmes d'informations du ter-

ritoire et de l'environnement. Pour répondre à la demande résultant de la croissance rapide des systèmes d'information, une très forte accélération des opérations de mensurations et de leur chargement dans la base de données du SITG (Système d'Information du Territoire Genevois) a été réalisée par le service du cadastre au cours de la dernière décennie.

Une étape importante a été franchie au début de l'année 2000, quand les données cadastrales de base ont enfin été mises à disposition des utilisateurs du SITG sur l'ensemble du territoire cantonal. Il est alors apparu opportun d'entreprendre une réflexion approfondie sur l'avenir de la mensuration officielle et de mettre en place une nouvelle organisation permettant d'assurer le maintien du niveau de qualité de l'œuvre cadastrale, de répondre aux besoins des usagers et de prendre en compte les nouvelles technologies de l'information. Ainsi, le Département de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'Environnement a confié une étude prospective à deux professeurs de l'Ecole Polytechnique de Lausanne et de l'Université de Genève, Messieurs François Golay et Jean-Michel Jaquet, et a initié l'étude de la nouvelle organisation par un groupe de travail composé de quatre collaborateurs du cadastre, sous la direction du chef du service des systèmes d'information et de géomatique. Il en est résulté un rapport et un plan directeur qui orientent les activités du domaine de la mensuration pour la période 2002–2011.<sup>1</sup>

Partant de la constatation de l'emploi généra-

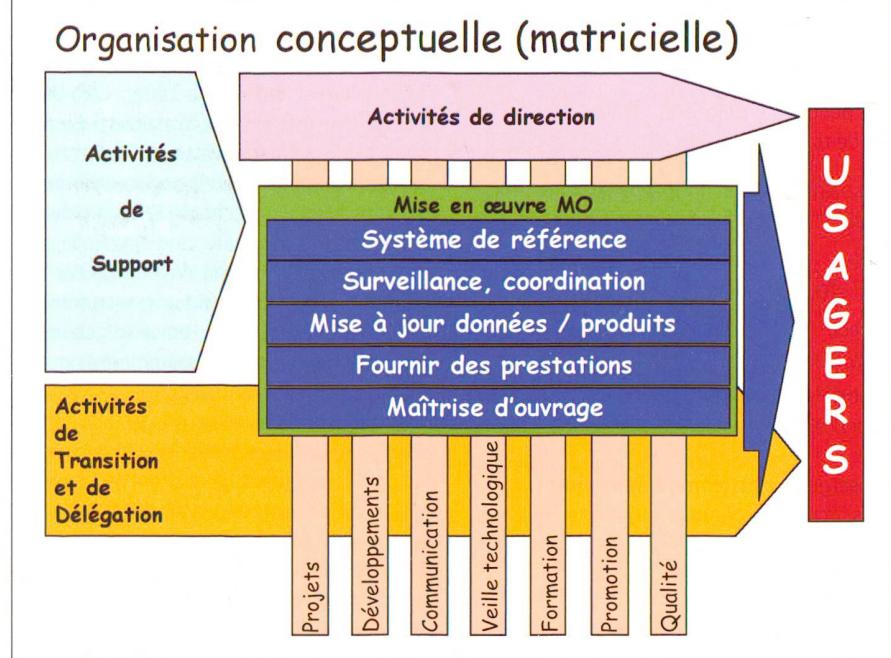


Fig. 1: L'organisation conceptuelle de la DCMO.